

02.12.2005 - 09:35 Uhr

KPMG: Les conseils d'administration face à la complexité de leur tâche

Zurich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100001147 -

Nouvelle étude sur le travail des comités d'audit dans la pratique

Face à la complexité de la matière, les membres du comité d'audit (CA) sont confrontés à des missions très exigeantes. Le sondage de KPMG révèle que 72 pour cent personnes interrogées consacrent moins de 20 heures par an à la formation continue et que 64 pour cent d'entre elles se forment essentiellement "sur le tas" moyennant un échange réciproque d'expériences.

Pour pouvoir bien travailler, les comités d'audit doivent être constitués de membres qualifiés. Leur sélection, l'aménagement d'horaires et la formation continue sont décisifs pour que le CA soit efficace dans son rôle d'instance de contrôle au sein du conseil d'administration d'une entreprise. L'indépendance, la compétence spécifique et la personnalité sont les critères de qualification de base pour la sélection des membres du CA.

Face à la charge générale de formation initiale et continue liée à un mandat au sein du CA, il est surprenant de constater que plus de la moitié des intéressés n'accomplissent qu'un seul mandat. L'appartenance à plusieurs commissions de différentes entreprises offrirait la possibilité d'échanger des expériences et de générer des synergies. Et par l'accomplissement de plusieurs mandats il serait rentable de renforcer la formation continue, ce qui aurait des répercussions positives sur la qualité de l'activité.

Les missions principales du CA doivent être régies par un règlement d'organisation. Le conseil d'administration assure la composition adéquate du CA par le biais du planning du personnel. Les compétences décisionnaires qu'elle prévoit coïncident pour l'essentiel avec les recommandations prévues par le "Swiss Code of Best Practice". Selon leurs estimations, les comités d'audit doivent se consacrer davantage à la gestion des risques et au système de contrôle interne, à la prévention des fraudes et aux questions brûlantes du domaine fiscal et des transactions entre les entreprises.

Dans 81 pour cent des cas, le CFO est l'interlocuteur le plus important et dans 65 pour cent des cas le CEO est l'invité permanent des réunions du CA. Günter Haag, directeur de l'Audit Committee Institute de KPMG, émet la recommandation suivante: "Pour optimiser la coopération, les contrôleurs externes et internes doivent toujours être présents aux réunions, afin que l'échange d'informations soit toujours à jour."

Au printemps 2005, 637 questionnaires ont été envoyés aux membres de l'Audit Committee Institute de KPMG. Leurs destinataires étaient des membres du conseil d'administration de sociétés cotées ou non cotées en bourse domiciliées en Suisse. Pour participer à ce sondage, ils devaient appartenir au moins à un CA. 134 questionnaires exploitables ont été retournés par les interrogés, soit un taux de réponse de 21 pour cent.

Les résultats détaillés du sondage "Les comités d'audit dans la

pratique" peuvent être téléchargés sous www.kpmg.ch ou www.auditcommittee.ch.

KPMG International est un leader des services de révision comptable, de conseil fiscal, juridique et financier. A l'échelle mondiale, KPMG emploie près de 94 000 collaborateurs dans 148 pays. Les activités de KPMG Suisse sont intégrées à KPMG Holding (le membre suisse de KPMG International). Sous ce toit, KPMG emploie en Suisse près de 1350 personnes réparties dans treize sites. Dans l'exercice 2004, KPMG Suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 342,1 millions de francs.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.kpmg.ch.

Contact:

Stefan Mathys
Corporate Communications
Tél. +41/44/249'27'74
Mobile +41/79/227'98'31
E-Mail: kpmgmedia@kpmg.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001147/100501080> abgerufen werden.